Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 219

Artikel: Abattoirs de la municipalité de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251560

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 217 du *Pays du Dimanche :*

851. MOTS HISTORIQUES

En voilà un qui fera bâtir plus d'églises que je n'ai fait de pièces.

Scribe, parlant des sermons du Père Ravignan.

852. SYNONYMES.

Tout change.

TOUT CHANGE	artare.	— *Enfer.*
	béissant.	— *Docile.*
	nivers.	— *Monde.*
	alisman.	— *Amulette.*
	ampanile.	— *Flèche.*
	asarder.	— *Risquer.*
	ffreux.	— *Horrible.*
	égoce.	— *Commerce.*
	râce.	— *Faveur.*
	xemple.	— *Modèle.*

853. CONTRAIRES.

Tout passe.

TOUT PASSE	erminer.	— *Commencer.*
	bscur.	— *Lumineux.*
	nir.	— *Séparer.*
	imide.	— *Hardi.*
	lus.	— *Moins.*
	près.	— *Avant.*
	ujet.	— *Roi.*
	avant.	— *Ignorant.*
	lever.	— *Abaisser.*

854. MOTS EN CROIX DE MALTE.

```
        S E R M E N T
          S U A V E
      S       A N E       E
    E S         D         E T
  R U A         A       A V E
M A N D A R I N I E R
  E V E         I       S I N
    N E         N         L E
      T       A I S       L
          E V E I L
        E T E R N E L
```

Ont envoyé des *solutions partielles* ; MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Un anachorète aux Breuleux ; Perce-neige à Moutier ; Cassiopée à Saignelégier ; Ludovic le Maure à Courgenay ; Borée à Porrentruy ; Ajax à Delémont ; Diomède à St-Ursanne.

859. ENIGME HOMONYMIQUE.

Ce que réserve aux criminels
D'un noir cachot le réduit sombre.
— Les Gaulois, à leurs dieux cruels
Elevaient, dit-on, des autels
Sous son ombre.

860. MYRTHE.

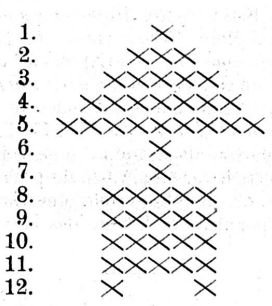

1. Tête d'âne. — 2. Choisi. — 3. Moment fort dangereux. — 4. Il aura le record. — 5. Fait de de la pénitence à la voix de Jonas. — 6. et 7. Deux lettres de Constance. — 8. Calice de la Cène. — 9. Elle règne. — 10. Les lieux où se battent le grain. — 11. Anneaux. — 12. Sont en silence.

NOTA. — Le grand mot vertical est ALIMENTAIRE.

861. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Rétablir la phrase suivante en remplaçant les * par les consonnes correspondantes :

*'e***a** *'a *u'*u *ai**e ; *'a**i*ieu* e* a au*a** *u'i* y a *e *e** u*i*e* à *a *o**u*e.

862. CURIOSSITÉ.

Quel est le plus petit Journal du monde ?

☞ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 *courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper du taupier et du bois de compétence.

Bassecourt. — Le 23 à 2 h. pour décider si l'on accordera le subside pour l'asile des buveurs, passer les comptes, s'occuper des installations électriques, ratifier des ventes et échanges de parcelles, plaider la garde des troupeaux.

Beurnevésin. — Le 23 à 3 h. pour nommer un adjoint et un membre du Conseil.

Bressaucourt. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes, décider la construction d'un chemin et prendre une décision concernant l'asile pour le relèvement des buveurs.

Courchavon. — Le 23 à 2 h. pour ratifier le don d'un sapin à la société de musique, discuter et voter le règlement scolaire, décider la participation de la commune à la création de l'asile pour les buveurs, voter des dégrèvements et renouveler la commission des eaux.

Courgenay. — Le 23 à 1 h. pour discuter la participation de la commune à la création de l'asile pour les buveurs, voir si l'on mettra au concours la place d'institutrice de la 3me classe, discuter si l'on créera une place pour la gestion des comptes de l'assistance.

Glovelier. — Le 16 à 2 h. pour passer les comptes et participer à la création de l'asile pour le relèvement les buveurs, s'occuper de la place du guet de nuit.

Montsevelier. — Le 16 à 2 1/2 h. pour nommer un instituteur et la commission de vérification des comptes, passer les comptes, etc.

Malleray. — Le samedi 22 à 8 h. du soir pour passer les comptes, fixer la taxe des chiens, décider la mise au concours d'une classe, discuter le règlement des pompiers, etc..

Mettemberg. — Le 16 à 12 1/2 h. pour passer les comptes, voter le budget, voter un subside en faveur de l'asile des buveurs, etc.

Montmelon. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes, décider la participation de la commune à la création de l'asile pour les buveurs, voter uu autre subside.

Rebévelier. — Le 22 à 2 h. pour passer les comptes, décider si l'on participera à la fondation de l'asile pour les buveurs.

Réclère. — Le 23 à 12 1/2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la fondation de l'asile des buveurs, s'occuper des réparations à la tour de l'église.

St-Ursanne. — Le 23 à 11 h. pour passer les comptes et nommer la commission des écoles.

Soulce. — Le 16 à 2 1/2 h. pour passer les comptes, fixer le nombre des bergers, s'occuper de la création de l'asile des buveurs, etc.

Saignelégier. — L'assemblée convoquée pour le 10 est renvoyée au 17 avec les mêmes tractanda.

Seleute. — Le 23 à 2 h pour recevoir un bourgeois.

—— Le même jour à 3 h. assemblée communale pour décider la participation de la commune à l'asile pour le relèvement des buveurs, ratifier un échange de terrains.

Vellerat. — Le jeudi 20 mars à 8 h. du soir pour décider si l'on veut prendre part à la fondation d'un asile pour les buveurs, plaider la garde des troupeaux et remettre des fermes à bail.

Cote de l'argent

du 12 Mars 1902

Argent fin en grenailles. fr. 97. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99. — le kilo

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de février 1902.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauffage	Recettes Fr.	Ct.
Buchwalder	—	4	1	—	—	14	18	1	—	—	93	—
Courbat	—	2	1	—	—	13	11	2	—	—	64	50
Oser	—	1	3	—	—	13	13	2	—	—	75	50
Grimler Th. Vve.	—	1	1	—	—	9	9	1	—	—	46	50
Grédy P.	—	1	1	—	—	7	8	1	—	—	41	50
Pinaton E.	—	2	1	—	1	15	15	10	—	—	90	50
Voillat Gust. Vve	—	4	—	—	—	9	9	1	—	—	60	50
Scherrer E.	—	—	2	—	—	11	8	1	—	—	47	50
Grimler Paul	—	1	—	3	1	18	12	7	—	—	93	—
Charles Schick	—	6	—	—	—	8	—	1	—	—	55	—
Particuliers												
Bacon	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—
Stein	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—
Simonin	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7	—
Schmoll	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1/2 taxe	3	50
Freléchoux	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	14	—
Wenger Frères	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	14	—
Total	—	22	16	3	2	117	105	27	—	—	710	—